

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf avril, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 13 avril 2021.*

**PRESENTS :**

BENOIT Jean-François, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MAUX Thierry, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, M'BAREK Sébastien, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, VITEL Fabien.

**ABSENTS :**

- BERNU Sylvain donne pouvoir à M'BAREK Sébastien,
- GILLARD Nadine donne pouvoir à LE MOIGNE Christine,
- ARTHEMISE Fabienne, BURLLOT David, GAUVRIT Thierry, LINTANF Goulven, MEGRET Yves, PECHA Virginie et URVOY Laurence.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : de SALLIER DUPIN Stéphane

**Délibération n°2021-034**

Membres en exercice : 35 – Présents : 26 - Absents : 9 – Pouvoirs : 2

**AFFAIRES GENERALES**

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL**

L'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire doit rendre compte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées.

Vu la délibération n°2020-088 du 27 juillet 2020, relative aux délégations octroyées au Maire par le Conseil municipal,

**Après cette présentation,**

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire :

**Commande publique – Signature de marchés**

- Décision Commande Publique – 2021 - n°160 en date du 17 mars 2021 portant sur la signature du marché n°21GP004 relatif aux travaux de rénovation du clocher de l'Église Saint Jean – Attribution du marché concernant le lot n°1, maçonnerie – pierre de taille, pour un montant estimatif de 223 249,48 € H.T. (solution de base +PSE) à la société ART GROUPE VILLEMAIN NORDOUEST-PLÉLO
- Décision Commande Publique – 2021 - n°171 en date du 17 mars 2021 portant sur la signature du marché n°21AM006 relatif aux travaux de restauration de l'Hôtel Poulain de Mauny – Attribution du marché pour un montant de 53 739,14 € H.T. à la société J.MOULLEC – LAMBALLE-ARMOR

**Commande publique – Demande de subvention**

- Décision Commande Publique – 2021 - n°150 en date du 09 mars 2021, sollicitant auprès de l'Etat, l'attribution d'une subvention de 11 096.43€, pour l'étude climatique de l'église de Morieux, dans le cadre du projet relatif à la restauration des fresques murales de l'église de Morieux.

Certifié envoyé à la Préfecture le **26 AVR. 2021**  
Affiché le **26 AVR. 2021**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **26 AVR. 2021**

Philippe HERCOUET  
Maire de Lamballe-Armor

